



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/CES/2008/7  
1<sup>er</sup> avril 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR  
L'EUROPE**

**COMMISSION DE STATISTIQUE**

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquante-sixième réunion plénière  
Paris, 10-12 juin 2008  
Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire

**COORDINATION DES TRAVAUX INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE  
STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE  
DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE: STATISTIQUES  
DIFFÉRENCIÉES EN FONCTION DU SEXE**

EXAMEN APPROFONDI DES STATISTIQUES DIFFÉRENCIÉES  
EN FONCTION DU SEXE

Note du secrétariat

*Résumé*

Le présent document fait état des résultats de l'examen approfondi consacré par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens aux statistiques différenciées en fonction du sexe en octobre 2007. Il précise les raisons justifiant le choix du thème aux fins d'un examen approfondi, les questions importantes à porter l'attention de la Conférence, les points saillants des délibérations du Bureau et les conclusions de l'examen. Les résultats du Forum mondial sur les statistiques sexospécifiques (décembre 2007) sont également présentés. On trouvera aussi, dans un additif au présent document (ECE/CES/2008/7/Add.1), des renseignements sur les travaux internationaux dans le domaine des statistiques différenciées en fonction du sexe en 2008, extraits de la Base de données sur les activités internationales en matière de statistique.

## I. INTRODUCTION

1. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens procède chaque année à un examen approfondi de quatre ou cinq domaines de la statistique. L'objet de ces examens est d'améliorer la coordination des travaux statistiques dans la région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), de recenser les lacunes ou les chevauchements d'activités, et d'aborder les questions nouvelles. L'examen met l'accent sur les questions stratégiques et accorde une large place aux problèmes, aussi bien d'ordre conceptuel que liés à la coordination, rencontrés par les services de statistique. Les critères de sélection d'un thème aux fins d'un examen sont les suivants: i) l'importance des faits nouveaux intervenus dans ce domaine; ii) l'existence de sérieux problèmes de coordination; ou iii) l'insuffisance des activités au niveau international. Le Bureau a décidé de communiquer les résultats des examens approfondis à la Conférence lors de sa réunion plénière.

2. Le Bureau a examiné la question des statistiques différenciées en fonction du sexe, ci-après dénommées «statistiques sexospécifiques» en octobre 2007 à partir d'un document élaboré par l'Italie, et des observations écrites des membres suivants du Bureau: Allemagne, Australie, Brésil, États-Unis, Lettonie, Banque mondiale et CEE. Les lecteurs sont invités à consulter le rapport du Rapporteur présenté par l'Italie et les observations écrites sur l'Internet à l'adresse <http://unece.org/stats/documents/2007.10.bureau.htm> (documents n<sup>os</sup> 3 et Add.1). On trouvera également, dans un additif au présent document (ECE/CES/2008/7/Add.1), des renseignements sur les activités internationales menées en 2008 dans le domaine considéré, extraits de la Base de données de la CEE sur les activités internationales en matière de statistique.

## II. RAISONS JUSTIFIANT LE CHOIX DU THÈME AUX FINS D'UN EXAMEN APPROFONDI

3. Le Bureau a choisi de mener un examen approfondi sur la question des statistiques sexospécifiques car on observe une diminution de l'attention accordée à cette question. En outre, il n'y a eu récemment aucune publication de recommandations, de normes ou de manuels dans ce domaine. En même temps, on constate une demande croissante de données pertinentes pour les analyses par sexe, aussi bien au niveau international, que de la part des pays.

## III. QUESTIONS IMPORTANTES À PORTER À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE

4. Les points essentiels abordés dans le document de l'Italie sont résumés ci-après:

a) Sont apparus, dans le domaine des statistiques sexospécifiques, de nouveaux enjeux importants qui concerneront la communauté internationale des statisticiens, les décideurs et les utilisateurs à tous les niveaux;

b) Il faut résolument aider à relancer les statistiques sexospécifiques, qui devraient de nouveau occuper une place centrale, à un niveau élevé, dans les stratégies de statistique publique;

c) Il importe de renforcer le rôle de la statistique publique concernant le développement des statistiques sexospécifiques;

- d) Les domaines stratégiques sur lesquels doit porter l'attention sont les suivants:
- i) Intégrer la dimension sexospécifique dans l'ensemble du système de statistique, tant à l'échelon des pays que sur le plan international. Cela suppose notamment d'élargir les programmes actuels relatifs aux statistiques différenciées selon le sexe à des domaines qui n'étaient pas jusqu'à présent considérés comme pertinents, comme les statistiques économiques, les statistiques sur les entreprises, les transports et l'agriculture. Des efforts renouvelés s'imposent pour sensibiliser les spécialistes des divers domaines de la statistique, qui ne travaillent pas en particulier sur les sexospécificités, à l'intérêt d'améliorer la qualité de leurs statistiques en faisant en sorte qu'elles répondent mieux aux besoins de l'analyse par sexe;
  - ii) Agir auprès des responsables nationaux et internationaux pour améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques sexospécifiques. Une stratégie durable concernant ces statistiques devrait être institutionnalisée, et financée au moyen de budgets ordinaires. L'implication des administrateurs de rang élevé est décisive pour le succès à long terme de cette stratégie. Il en va de même au niveau international, où la Commission de statistique de l'ONU et la Conférence des statisticiens européens doivent jouer un rôle moteur pour promouvoir les statistiques différenciées selon le sexe et raviver l'intérêt pour ce sujet au niveau mondial;
  - iii) Développer les normes régionales et internationales dans les domaines où la production et la diffusion de l'information sont particulièrement importants pour l'analyse des distinctions fondées sur le sexe. Ces domaines concernent par exemple la violence contre les femmes, les comportements sexistes, les statistiques économiques (domaine où il est plus difficile d'intégrer une analyse tenant compte des distinctions hommes-femmes) et certaines questions nouvelles. Les normes doivent être conçues dans le cadre de la statistique publique.

#### **IV. DÉBAT DU BUREAU SUR LES TRAVAUX INTERNATIONAUX CONCERNANT LES STATISTIQUES SEXOSPÉCIFIQUES**

5. Les participants ont généralement adhéré aux points mis en exergue dans le document de l'Italie. Le Bureau a relevé que bon nombre d'activités sont en cours dans le domaine des statistiques sexospécifiques et que des spécialistes s'y consacrent activement (le groupe d'experts interinstitutions, et le groupe directeur et les équipes spéciales de la Conférence, notamment).

6. Au cours du débat, les points suivants ont été formulés:

a) Il existe un problème de perception de certains des travaux consacrés aux statistiques sexospécifiques qui s'explique peut-être en partie par la formulation utilisée; souvent, les utilisateurs ne comprennent pas à quoi servent les statistiques sexospécifiques et estiment que le sujet est seulement un moyen de promouvoir la cause des femmes; il convient de trouver des

formulations qui puissent exprimer de façon impartiale les objectifs visés par les statistiques sexospécifiques;

b) Les statistiques sexospécifiques ne sont pas une fin en soi mais leur but est d'améliorer la compréhension et l'analyse des statistiques ventilées par sexe;

c) Parler de la discrimination à l'égard des femmes est une question politique; de son côté, la statistique publique doit rester impartiale.

## **V. CONCLUSIONS DE L'EXAMEN APPROFONDI**

7. Le Bureau a souscrit aux points importants mis en exergue par l'Italie et aux trois domaines stratégiques sur lesquels doit porter l'attention.

8. Il a pris note de ce que la terminologie utilisée dans les statistiques sexospécifiques devait être choisie avec précaution pour éviter toute impression de parti pris. Il a été recommandé que cette question soit débattue à la session de 2009 de la Commission de statistique.

9. Le Bureau a décidé d'informer la réunion plénière de 2008 de la Conférence des résultats du Forum mondial sur les statistiques sexospécifiques (10-12 décembre 2007, Rome) (voir plus bas). Il a décidé d'examiner de nouveau la question des statistiques sexospécifiques d'ici deux ou trois ans.

## **VI. RÉSULTATS DU FORUM MONDIAL SUR LES STATISTIQUES SEXOSPÉCIFIQUES (DÉCEMBRE 2007)**

10. Le Forum mondial sur les statistiques sexospécifiques s'est tenu à Rome du 10 au 12 décembre 2007. Il était organisé conjointement par l'Italie et par l'ONU (Division de statistique, Division de la promotion de la femme, Fonds des Nations Unies pour la population, et Commission économique pour l'Europe), en collaboration avec la Banque mondiale.

Les documents de la réunion peuvent être consultés à l'adresse suivante:

[http://unstats.un.org/unsd/demographic/meetings/wshops/Gender\\_Statistics\\_10Dec07\\_Rome/default.htm](http://unstats.un.org/unsd/demographic/meetings/wshops/Gender_Statistics_10Dec07_Rome/default.htm).

11. Le Forum mondial était organisé dans le cadre du programme mondial de statistiques ventilées par sexe de la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, en vue d'améliorer la capacité des pays à recueillir, diffuser et utiliser des statistiques sexospécifiques de qualité. Cette manifestation était la première d'une série de réunions internationales sur les statistiques sexospécifiques devant avoir lieu chaque année afin de promouvoir le développement des statistiques sexospécifiques auprès des décideurs et de tous les autres groupes d'utilisateurs.

12. Le Forum a lancé officiellement le programme mondial de statistiques ventilées par sexe, le Groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques sexospécifiques et Gender Info, nouvelle base de données mondiale de statistiques et d'indicateurs sexospécifiques dans certains domaines intéressant les politiques (accessible par le lien

<http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/genderinfo/default.htm>).

13. Le Forum est parvenu aux conclusions suivantes:

a) Il faut de toute évidence donner une dimension sexospécifique aux programmes de collecte des données. Les recensements de population sont une source importante de statistiques ventilées par sexe et il faut s'efforcer d'améliorer la mesure du travail des femmes, de la mortalité maternelle et d'autres indicateurs importants au moyen des recensements. En ce qui concerne les enquêtes sur les ménages et les indications qu'elles peuvent fournir sur la place des femmes, il est important de pouvoir mieux mesurer le travail dans le secteur non structuré et l'accès aux richesses et aux ressources, ainsi que d'améliorer les indicateurs de santé et les indicateurs de pauvreté. Les travaux consacrés aux enquêtes sur l'emploi du temps devront se poursuivre et il conviendra d'améliorer les statistiques de l'état civil en tant que source clef de données par sexe;

b) Il doit être remédié à des lacunes importantes pour certaines données. Il est nécessaire d'élaborer des normes et des instruments pour mesurer la violence dirigée contre les femmes et d'améliorer les instruments existants de mesure du travail des femmes, en particulier dans le secteur non structuré de l'économie, de la conciliation entre travail et vie familiale et de la qualité de l'emploi, ainsi que de l'accès des femmes aux richesses. Il faudrait mettre au point des méthodes pour mesurer le risque de pauvreté des femmes et des hommes;

c) Les organismes internationaux devraient proposer des formations aux pays sur les sujets suivants en particulier: la violence dirigée contre les femmes, l'emploi dans le secteur non structuré, l'accès aux richesses, et la pauvreté. Pour faire en sorte que ces formations soient continues, il a été recommandé d'institutionnaliser la formation dans le domaine des statistiques sexospécifiques aux niveaux régional et/ou sous-régional. La Division de statistique du Secrétariat de l'ONU et la Suède ont décidé de coopérer en vue de faire paraître la deuxième version de *Statistiques par sexe* en tant que publication des Nations Unies;

d) La Division de statistique a été invitée à poursuivre les efforts visant à améliorer la diffusion des données et l'accès à l'information sur les statistiques et autres informations sexospécifiques:

- i) En s'attachant à mettre à jour continuellement et régulièrement la base de données sur les statistiques et les indicateurs sexospécifiques;
- ii) En publiant Gender Info à intervalles réguliers (tous les ans ou tous les deux ans);
- iii) En créant un site Web sur les statistiques et autres informations sexospécifiques, y compris la base de données connexe, et en mettant en place un portail;
- iv) En produisant World's Women 2010;

e) Les programmes de renforcement des capacités et les initiatives visant à améliorer le financement des statistiques doivent aussi comporter une dimension sexospécifique. La Division de statistique devrait en outre élaborer des normes et des lignes directrices dans le cadre du processus intergouvernemental formel de la Commission de statistique pour faire en sorte que les systèmes nationaux de statistique soient pleinement associés et engagés et que la dimension sexospécifique soit totalement intégrée dans la production et l'utilisation des statistiques.